

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Direction Régionale
de l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement de Haute-Normandie

Rouen, le 27 février 2012

Service Énergie, Climat, Logement et Aménagement Durable
Bureau Logement, Construction, Aménagement

REUNION CHORUS ET GALION du jeudi 23 février 2012

Liste des participants:

Ghislaine DANAIS	DDTM 76 / Service Habitat
Hélène BOULARD	DDTM 76 / Service Habitat
Véronique LEFEBVRE	DDTM 76 / CGQM
Yannick PACHE	DDTM 27 / Service Habitat
Michel RIGault	DDTM 27 / Service Habitat
Anne TER-DELHOMMEZ	DDTM 27 / Service Habitat
Guillaume CHRETIEN	DREAL Haute-Normandie / Unité Logement
Laurence VERNA	DREAL Haute-Normandie / Unité Logement
Estelle HAUDIQUER	DREAL Haute-Normandie / Pôle d'appui RBOP
Claire WILLIOT	DREAL Haute-Normandie / CPCM
Véronique GAVANIER	DREAL Haute-Normandie / CPCM
Caroline CANIVAL	DREAL Haute-Normandie / CPCM
<u>absents excusés :</u>	
Philippe GARRIC	DDTM 76 / Service Habitat
Lucette MONCEL	DDTM 76 / AF
Laurent Lemonnier	DREAL Haute-Normandie / CPCM

Contexte et objet de la réunion:

L'année 2011 a marqué l'arrivée de la gestion du budget logement dans Chorus (BOP DAOL pour le droit commun). Au delà d'un simple basculement d'outil, les services ont été amenés à changer d'organisation et de méthode de travail. Avec le recul d'une année complète il est proposé de marquer collectivement un temps d'échange pour améliorer nos pratiques.

De plus, l'année 2012, dans la continuité de 2011, apportera quelques nouveautés avec notamment la liaison directe entre GalionWeb et Chorus qui évitera certaines doubles saisies sous chorus formulaire.

Afin que chacun dispose des informations nécessaires à l'exécution 2012, sont invités à échanger :

- les responsables des unités financement du logement social en DDTM (les chefs de service étant invités),
- les instructeurs de droit commun en DDTM, correspondant fonctionnel / utilisateur galionweb,
- les agents en charge du suivi de l'exécution des dépenses logement en DDTM, utilisateurs de chorus formulaire,
- les pôles financiers des DDTM qui assurent le lien entre service habitat et CPCPM,
- des représentants du CPCPM de la DREAL (chefs de pôle DDTM76 et DDTM27),
- le gestionnaire du BOP au niveau régional,
- le pôle d'appui RBOP.

Ordre du jour :

- Retour sur la gestion 2011 et précisions sur les outils internes de suivi (subdélégation d'AE et de CP, liste de demande d'achat, répertoire D, restitutions chorus)
- Point sur les procédures de soldes d'opérations
- Référentiel d'activité Chorus
- Mise en place et contour de la liaison galionweb-chorus

Relevé d'information :

Après un tour de table des participants permettant à chacun d'identifier les agents en fonction dans les différentes structures, un powerpoint (annexé à ce relevé) détaillant les points de l'ordre du jour est présenté.

Les principaux points évoqués sont :

- Au vu de la multiplicité des outils (chorus formulaire, papier ou galionweb), il est rappelé l'importance de tenir en temps réel deux tableaux : un tableau de suivi des demandes d'achat ou de subvention et un tableau de suivi des services faits.
- Une méthode de contrôles de cohérence « à double sens » est présentée afin d'améliorer la gestion.
- Le CPCPM précise que sans indication de la part des services les paiements sont effectués à « 30 jours ».
- Les DDTM n'ont actuellement pas accès à chorus consultation : le CPCPM fera le point sur les licences accordées afin d'identifier les points de blocages dans les demandes effectuées.
- Les DDTM doivent effectuer les étapes 1 et 2 de la fiche utilisateur « Utilisation de l'interface chorus ».
- Un retard a été pris en 2011 sur les demandes de soldes dans chorus. Il est rappelé qu'un EJ présentant un reste à payer nul n'est pas soldé automatiquement dans chorus (cf possibilité de modifier ultérieurement un EJ). Le CPCPM précise qu'un solde d'EJ peut être demandé soit en même temps que la dernière demande de paiement soit par e-mail a posteriori. Le CPCPM fera le point trimestriellement sur les EJ encore vivants dans chorus et enquêtera les services sur les soldes à effectuer.
- Le CPCPM confirme que lors d'une demande de paiement, il est nécessaire de rappeler l'historique des demandes d'acompte.
- La mise à disposition des données ANRU dans SISAL est prévue le 28 février, la DDTM précise que les données issue d'AGORA présente quelques erreurs.
- La question est posée quant à l'avenir d'EcoloWeb ?